

LES ENCOMBRANTS DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIE

× Triés par matière, ils y sont valorisés via les différentes filières de recyclage (mobilier, bois, ferraille...).

À Caen la mer, 7 déchèteries vous accueillent gratuitement toute l'année, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

× 4 déchèteries disposent déjà de locaux de réemploi (Fleury-sur-Orne, Mouen, Ouistreham et Bretteville-l'Orqueilleuse) pour déposer vos encombrants ou objets inutilisés en bon état. Après une remise en état par des structures favorisant l'emploi local, ils pourront être réutilisés et trouveront une seconde vie à petits prix.

SE RENDRE EN DÉCHÈTERIE

Locaux de réemploi

BRETTEVILLE-L'ORQUEILLEUSE
RD 83
Le Bas des Prés

MOUEN
Rue verte - Parc
d'activités des
Rives de l'Odon

BRETTEVILLE-SUR-ODON
ZA de la Grande Plaine
Rue de la Vallée

HERMANVILLE-SUR-MER
Route de Lion-sur-Mer

OUISTREHAM
ZA du Maresquier

COLOMBELLES
ZA Lazzaro
Rue Jean Monnet

FLEURY-SUR-ORNE
Rue des Carriers

LES HORAIRES

DU 1^{ER} MARS
AU 31 OCTOBRE

LUNDI - MARDI*
MERCREDI - JEUDI*
VENDREDI

9h - 12h
14h - 18h

SAMEDI
(particuliers
uniquement)

9h - 12h30
13h30 - 18h

DIMANCHE**
(particuliers
uniquement)

9h - 12h

DU 1^{ER} NOVEMBRE
AU 28 FÉVRIER

9h - 12h
14h - 17h30

9h - 12h30
13h30 - 17h30

9h - 12h

* Mouen et Bretteville-l'Orqueilleuse fermées les mardis matin et jeudis matin.

** Uniquement à Bretteville-sur-Odon.

LES
DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !
RÉDUISONS, RECYCLONS, VALORISONS

Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

pour en savoir + 02 31 304 304

contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

UTIK STUDIO GRAPHIQUE | unikstudio.fr

caenlamer.fr

Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

DÉCHETS MÉNAGERS

LES ENCOMBRANTS



LES ENCOMBRANTS COLLECTÉS EN PORTE À PORTE

COLLECTE RÉSERVÉE AUX PARTICULIERS UNIQUEMENT DANS LA LIMITE DE 2M³ PAR COLLECTE

Par définition, les encombrants sont des déchets qui **en raison de leur volume ou de leur poids**, nécessitent un mode de gestion particulier.

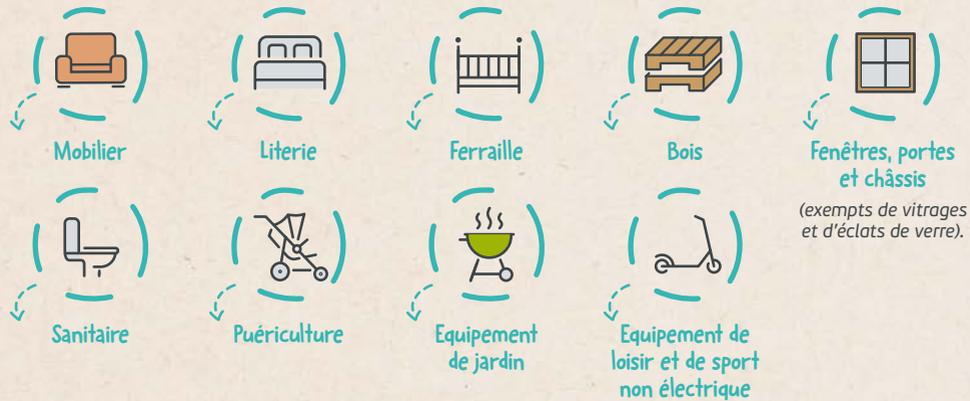
→ J'HABITE EN MAISON :

Si ma commune est desservie par la collecte en porte à porte des encombrants, **je dispose d'une date fixe de collecte annuelle gratuite** (voir mon calendrier de collecte).

→ J'HABITE EN IMMEUBLE :

Je me rapproche de mon bailleur ou de mon syndic pour qu'il me communique la ou les dates de collecte.

LA COLLECTE EN PORTE À PORTE ACCEPTE :



LA COLLECTE EN PORTE À PORTE N'ACCEPTE PAS :



LA COLLECTE SUR RENDEZ-VOUS

- × Service **accessible toute l'année**
- × Encombrants à présenter **sur le domaine public**
- × Participation forfaitaire de **10 € par collecte**

→ COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

☎ 02 31 95 69 09

✉ <https://caenlamer.fr/les-encombrants>

LE SERVICE DE COLLECTE À DOMICILE

RÉSERVÉ AUX PERSONNES ÂGÉES DE 75 ANS ET + OU EN SITUATION DE HANDICAP.

- × Service **accessible toute l'année**
- × Collecte à **domicile**
- × **Gratuit**

→ COMMENT FAIRE UNE DEMANDE ?

☎ 02 31 304 304

✉ contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

PRIVILÉGIEZ DES ALTERNATIVES + ÉCOLOGIQUES !

Don, dépôt-vente, vente en ligne, vide-grenier, locaux réemploi dans les déchèteries (4 déchèteries en sont déjà équipées, voir au dos)

ET OFFREZ-LEUR AINSI UNE SECONDE VIE !

Collectés en porte à porte, les encombrants sont mélangés et compactés dans la benne, ce qui empêche leur recyclage. Déposés en déchèterie, ils seront valorisés !

× DÉPÔTS SAUVAGES INTERDITS

Tout dépôt sauvage sur la voie publique (y compris au pied des bornes de collecte) est **interdit sous peine d'amende** selon les Articles R610-5, R644-2 et R635-8 du Code pénal. **C'est pourquoi les dates et modalités de collecte doivent être respectées.**

